

SELECTIONS D'ENTREE EN FORMATION RENTREE 2022

Avec le concours du Fonds Social Européen, du Ministère des solidarités et de la santé, et de la Région Réunion, l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion organise en vue des rentrées de septembre 2022, les sélections pour les formations suivantes :
« Sous réserve de financement par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant ou demandeur d'emploi »

**ASSISTANT DE
SERVICE SOCIAL**
(32* places)

**EDUCATEUR DE
JEUNES ENFANTS**
(32* places)

**EDUCATEUR
SPECIALISE**
(45* places)

DIPLÔMES D'ETAT DE NIVEAU 6 - GRADE LICENCE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- 1- Être titulaire du baccalauréat ;
- 2- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- 3- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.



MODALITES D'INSCRIPTION

Vous êtes :

- lycéens et futurs bacheliers,
- ou étudiants non titulaires d'un diplôme dans l'enseignement supérieur ou d'un diplôme post-bac, (sauf pour les étudiants en 2ème année du DUT Carrières Sociales option assistance sociale de l'IUT de La Réunion)

Vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme PARCOURSUP

**INSCRIPTIONS PARCOURSUP
du 20 JANVIER 2022 au 29 MARS 2022 inclus**



Vous êtes :

- étudiants titulaires d'un diplôme dans l'enseignement supérieur ou d'un diplôme post-bac,
- ou étudiants en 2ème année du DUT Carrières Sociales option assistance sociale à l'IUT de La Réunion,
- ou demandeurs d'emploi à la date d'entrée en formation,
- ou salariés dont la formation est financée par les employeurs et leurs fonds de formation (Plan de développement de compétences, OPCO, CPF...),

Vous devez vous inscrire directement sur le site internet de l'IRTS de La Réunion.

**INSCRIPTIONS EN LIGNE www.irtsreunion.fr
du 20 JANVIER 2022 au 25 MARS 2022 inclus**



Ces formations
sont accessibles par la voie
de l'Apprentissage.

REUNIONS D'INFORMATION

Mercredi 2 mars 2022 à 14h / Mercredi 16 mars 2022 à 9h / Mardi 22 mars 2022 à 14h
(Présentiel ou distanciel - renseignements sur notre site internet vers la mi-février 2022)

(* Les effectifs mentionnés sont des effectifs prévisionnels et seront arrêtés au cours du premier semestre 2022. Des places sont financées pour des personnes porteuses de handicap, des cursus partiels ainsi que des post jury VAE. Dans tous les cas, la qualité de demandeur d'emploi ou d'étudiant est requise.